

FONDATION



DU
PATRIMOINE



INAUGURATION DE LA HALLE AU BLÉ DE BRAY-SUR-SEINE

RESTAURÉE GRÂCE AU SOUTIEN DE LA FONDATION DU PATRIMOINE
ET DU MECENAT DE TOTAL





SOMMAIRE

Sommaire	page 2
Historique et présentation de la halle au blé de Bray-sur-Seine	page 3
Nature du projet de valorisation	page 3
Iconographie	pages 4-5
Budget prévisionnel et travaux réalisés	page 6
Signature d'un partenariat triennal entre Total et la Fondation du Patrimoine	pages 7-9
La Fondation du Patrimoine en quelques mots	pages 10-11
Le mécénat de Total	pages 12-13
La Fondation du Patrimoine en région Ile-de-France	page 14
La lettre d'information régionale de la Délégation Ile-de-France	en annexe

Contacts Presse

Fondation du Patrimoine
 Katherine El Okbi
 06 87 53 57 40
 katherine.el-okbi@wanadoo.fr

TOTAL
 Christine de Champeaux
 01 47 44 47 49
 christine.de-champeaux@total.com



HISTORIQUE ET PRESENTATION DE LA HALLE AU BLÉ DE BRAY-SUR-SEINE (SEINE-ET-MARNE)

La Halle au blé de Bray-sur-Seine a été construite en 1841 pour abriter trois marchés, un marché aux bestiaux, un marché aux céréales et un grand marché. Située en plein centre ville, la Halle a traditionnellement abrité le marché hebdomadaire communal. L'édifice est inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques (ISMH).

Construite par l'architecte Gilbert, la Halle au blé devait initialement être couverte en zinc ou en plomb, conformément aux règles de l'art interdisant l'utilisation d'ardoises ou de tuiles plates sur des pentes inférieures à 40%. Cependant, pour des raisons de coûts, la charpente fut finalement couverte d'ardoises.

Très rapidement, des problèmes d'infiltration d'eau apparurent, entraînant un pourrissement des bois de charpente et un affaiblissement de la toiture. Ainsi, vingt-trois ans après l'inauguration de l'édifice, des colonnes en fonte furent posées pour soutenir la charpente affaiblie. Ces ajouts furent conçus de telle manière que, pour l'œil inexpérimenté, ils semblent avoir appartenu au bâtiment dès l'origine.

En 2005, la commune décide d'entreprendre la restauration de la Halle, en sollicitant le soutien des collectivités territoriales et de la Fondation du Patrimoine pour maintenir la survie de cet édifice, significatif du patrimoine local.

NATURE DU PROJET DE VALORISATION

La Halle au blé constitue un lieu de mémoire auquel les habitants de Bray-sur-Seine sont tout particulièrement attachés. Depuis près de 166 ans, cet espace public a largement participé à la vie locale de la commune en créant un lieu social et économique.

Après un an de travaux, le marché général de Bray-sur-Seine va pouvoir reprendre son activité hebdomadaire.

C'est également sous la Halle que se déroulent chaque année des concerts et le bal communal du 14 juillet.

ICONOGRAPHIE



© Thibaud CALZARONI



ICONOGRAPHIE



© Thibaud CALZARONI



© Thibaud CALZARONI



BUDGET ET TRAVAUX REALISÉS

Coût total de l'opération : 552 580 € HT

Financement:

- Etat fonds FISAC: (16%)	88 917 €
- Conseil Régional : (23%)	126 927 €
- Conseil Général (77) : (11%)	61 000 €
- Commune de Bray-sur-Seine : (34%)	189736 €
- Fondation du Patrimoine, grâce au mécénat de Total : (16%)	86 000 €

Travaux réalisés :

La sauvegarde de la halle au blé nécessitait une campagne de réfection de la charpente, des piliers en pierre, du sol et de l'électricité, ainsi que des travaux relatifs à la serrurerie et à la mise en peinture des grilles.

Calendrier de l'opération :

- Début des travaux : novembre 2006
- Fin des travaux : septembre 2007

Maître d'œuvre :

André DROZD, Architecte du Patrimoine à Barbizon, 77630



SIGNATURE D'UN PARTENARIAT TRIENNAL ENTRE TOTAL ET LA FONDATION DU PATRIMOINE

Désireux de s'impliquer davantage dans le tissu local des régions de France où le Groupe est implanté, Total a signé en décembre 2005 avec la Fondation du Patrimoine une importante convention de mécénat triennale (2006-2008).

Aux termes de cette convention, le Groupe s'est engagé à apporter à la Fondation du Patrimoine un soutien de quelque 8 millions d'euros sur la période, destiné à contribuer au financement de projets de sauvegarde et de valorisation d'éléments de patrimoine situés dans les régions où il a ses plus importants sites industriels.

Les projets soutenus par Total concernent le patrimoine industriel et artisanal ainsi que des édifices anciens présentant un intérêt culturel ou touristique.

Cette démarche témoigne de la volonté du Groupe de participer à la vie culturelle locale de ses régions d'implantation, tout en contribuant à la création d'emplois directs et indirects. Elle s'inscrit dans la politique de mécénat que Total conduit dans les domaines du Patrimoine, de la Solidarité et de l'Environnement.

Outre la restauration de la halle au blé de Bray-sur-Seine en Seine et Marne (77), 12 autres projets ont d'ores et déjà été lancés.

En Ile de France :

- La restauration de la façade du **Cirque d'Hiver, à Paris** (Ile-de-France)

La réalisation de ce deuxième cirque parisien est confiée au célèbre architecte Jacques Ignace Hittorff, dans le quartier du boulevard du Temple. Sa construction débuta le 26 avril 1852, elle fut inaugurée huit mois plus tard par le Prince Louis-Napoléon. Des frises en bas-relief ceinturent le bâtiment et représentent des scènes variées d'activités équestres. Il est doté d'une décoration intérieure et extérieure somptueuse, confiée aux grands sculpteurs et peintres de l'époque. Le "Cirque Napoléon" change plusieurs fois d'enseigne et prend le nom de "Cirque d'Hiver" en 1873. Aujourd'hui, la restauration totale de sa façade s'impose pour que ce lieu unique, inscrit dans notre mémoire culturelle collective, perpétue sa magie.

- La valorisation et l'aménagement de **la rotonde ferroviaire de Longueville** (Seine-et-Marne)

Construits en 1911, le dépôt de Longueville et sa rotonde de bois abritent une importante collection de locomotives à vapeur, de voitures et de wagons, représentant un siècle d'évolution du chemin de fer, entre 1850 et 1950. Restauré partiellement depuis une vingtaine d'années, le site nécessite des travaux complémentaires pour l'aménagement du musée et l'accueil du public.



- La réhabilitation en Centre Culturel de **l'ancienne usine Leroy à Saint-Fargeau-Ponthierry** (Seine-et-Marne)

Ce bâtiment, construit en 1914 par Paul Friésé, s'inspira des grandes usines apparues aux Etats-Unis dès le début du 20^{ème} siècle. Pratiquement demeuré dans ses dispositions initiales, sa réhabilitation est programmée dans le respect de l'esprit d'origine.

En Pays de la Loire :

- La restauration de **l'ancien auditoire de justice à Saffré** (Loire Atlantique)

Au 15^{ème} et 16^{ème} siècles le mot « auditoire » indique non pas une assemblée, mais un monument précis, construit par le châtelain des lieux pour la gestion des terres de sa juridiction. Ce fut l'ancêtre des maisons communales, puis des mairies d'aujourd'hui.

- La réhabilitation en lieu d'exposition de la **chapelle de l'hôpital, à Pornic** (Loire-Atlantique)

Construite en 1781 et refaite en 1845, située au cœur du centre ancien de Pornic, entre la ville haute et le vieux port, cette chapelle est accolée aux bâtiments de l'ancien hôpital. Située en hauteur, elle autorise une vision panoramique sur le vieux port, la ria et l'océan.

- La restauration du **Séchoir à papier du Moulin du Liveau, à Gorges** (Loire Atlantique)

Ancien moulin à farine, le site du Liveau est transformé en moulin à papier au 19^{ème} siècle, lui est adjoint à cette époque un bâtiment destiné au séchage du papier. Aujourd'hui en friche, il témoigne de l'importance de certaines activités en vallée de la Sèvre nantaise.

Dans le Sud-Ouest :

- La sauvegarde et la mise en valeur **des remparts de la ville de Lectoure** (Gers)

Construites aux 18^{ème} et 19^{ème} siècles, ces murailles doivent être réhabilitées, souffrant notamment de l'éclatement des pierres, de l'envahissement de la végétation et du ravinement par les eaux pluviales.

- La restauration du **château d'Aon, à Hontanx** (Landes)

Il s'agit d'une des rares maisons fortes des Landes, dont les origines remontent au 13^{ème} siècle. C'est un château construit sur motte, une levée de terre aménagée, et qui abrite également une chapelle. L'intervention vise à sauver le château d'Aon de ruine en restaurant sa toiture et ses maçonneries.

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- La réhabilitation du **site archéologique de Tholon, situé sur la commune de Martigues** (Bouches-du-Rhône)

En bordure de l'étang de Berre, dans un cadre naturel exceptionnel, la ville de Martigues poursuit depuis 1998 la remise à jour de ruines correspondant à une vaste agglomération gallo-romaine.

- L'aménagement en musée des Arts Décoratifs **du château Borély à Marseille** (Bouches-du-Rhône)

Cette demeure de la deuxième moitié du 18^{ème} siècle est classée Monument Historique depuis 1936. Tout d'abord résidence d'été de Louis-Joseph Borély, elle abrita un musée d'archéologie de 1863 à 1989. La ville de Marseille souhaite aujourd'hui y regrouper de précieuses pièces stockées dans les réserves de divers musées.

En région Rhône-Alpes :

- La réhabilitation du **Fort de Feyzin** (Rhône)

Edifié après la guerre de 1870, par le Général du Génie *Séré de Rivières*, ce fort s'insère dans la couronne défensive construite autour de la ville de Lyon, en réponse aux risques d'invasion italienne. Il déploie ses 22 000 m² de surface bâtie, dans un parc boisé de 26 hectares. Dans le cadre d'un projet de valorisation, il abritera un pôle à vocation culturelle ou éducative.

En région Lorraine :

- La rénovation de la **Cour d'honneur à Saint-Avoid** (Moselle)

Grande maison seigneuriale du XVIII^{ème} siècle, elle est agrandie au cours des siècles par ses propriétaires successifs. Antoine de Hennin, personnage éclairé et fortuné, en fait notamment une propriété élégante dans le pur style du XVIII^{ème} siècle. Elle est utilisée depuis 1965 comme Hôtel de Ville.



LA FONDATION DU PATRIMOINE EN QUELQUES MOTS

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997, la Fondation du Patrimoine a reçu pour mission de sauvegarder et de mettre en valeur les très nombreux trésors méconnus et menacés, édifiés au cours des siècles par les artisans de nos villes et de nos villages (fontaines, lavoirs, églises, chapelles, pigeonniers, moulins....).

Ce patrimoine de proximité n'étant pas protégé par l'Etat, sa sauvegarde est de la responsabilité de tous.

La Fondation du Patrimoine mobilise ainsi toutes les énergies, tant collectives (associations, collectivités territoriales, entreprises) qu'individuelles, autour de programmes concertés de restauration de ces édifices qui occupent une place importante dans notre mémoire collective.

La Fondation du Patrimoine s'appuie sur un réseau de délégués régionaux et départementaux bénévoles, qui constitue la clef de voûte de son action sur le terrain, et sur une équipe d'une douzaine de personnes à l'échelon national, chargée de l'animation, de la mise en œuvre de partenariats, de la gestion administrative et financière, et du contrôle de gestion.

La Fondation a été présidée depuis sa création et jusqu'à fin 2005 par Edouard de Royère, aujourd'hui Président d'honneur. Charles de Croisset a pris sa succession en janvier 2006. Le Conseil d'administration est constitué des membres fondateurs, des représentants d'institutions nationales (ministères de l'Intérieur, de la Culture, de l'Environnement, Sénat, Assemblée Nationale, Institut) et locales (communes, départements, régions). Le Conseil d'orientation est composé de représentants d'associations de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine culturel et naturel, et de personnalités qualifiées.

Ses membres fondateurs

Axa, Bellon S.A. (Sodexho Alliance), Crédit Agricole S.A., Danone, Devanlay, Fédération française du Bâtiment, Fimalac S.A., Fondation Electricité de France, Indreco, L'Oréal, Michelin, Shell, Parcs et Jardins de France, Vivendi.

Des missions multiples

- **Promouvoir la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine de proximité**, celui-là même qui fait la richesse de la mémoire locale, en identifiant les édifices et sites menacés de dégradation ou de disparition et en sensibilisant les acteurs locaux à la nécessité de leur restauration
- **Susciter et organiser des partenariats public/privé** en faveur de projets de sauvegarde et de valorisation du patrimoine local. La Fondation n'a vocation à être ni maître d'œuvre, ni maître d'ouvrage de projets de restauration ; en revanche ses délégués travaillent en étroite collaboration avec les services de l'Etat (*DRAC, SDAP...*) et passent des accords avec les régions, les départements et les communes ainsi qu'avec les associations locales de sauvegarde du patrimoine. Ils s'emploient à mobiliser le mécénat des entreprises et des particuliers.



➤ **Transmettre les savoir-faire et favoriser la création d'emplois.** Cette mission découle directement de l'engagement de la Fondation au service du patrimoine de proximité. La restauration des éléments constitutifs de ce dernier fait travailler les entreprises locales et encourage la formation des jeunes, la création d'emplois notamment dans les secteurs du bâtiment et du tourisme et la transmission des métiers et techniques traditionnels.

Ses moyens d'action

- **Le label :**

La Fondation est le seul organisme privé habilité par le Ministère de l'Economie et des Finances à pouvoir octroyer un label à une opération de restauration concernant un immeuble non protégé au titre des monuments historiques mais présentant cependant un réel intérêt patrimonial. Sous certaines conditions, ce label permet aux propriétaires privés de bénéficier de déductions fiscales incitatives pour des travaux extérieurs réalisés sur des édifices visibles de la voie publique.

- ➔ Depuis 2000 : plus de 4800 labels ont été accordés à des propriétaires privés

- **La Souscription :**

La Fondation du Patrimoine peut également accorder son soutien à des projets de sauvegarde du patrimoine public et associatif, en participant à leur financement par le biais de souscriptions. À ce titre, la Fondation du Patrimoine, reconnue d'utilité publique, peut recueillir des dons affectés à la réalisation d'un projet déterminé. Sous certaines conditions, elle abonde sur ses ressources propres le produit de la souscription.

- ➔ Depuis 2000 : près de 1000 souscriptions ont été lancées sur l'ensemble du territoire

- **La mobilisation du mécénat d'entreprise :**

Dans le cadre d'accords de partenariat conclus avec des entreprises à l'échelon national ou local, la Fondation du Patrimoine suscite le mécénat en faveur de projets de sauvegarde et de valorisation du patrimoine de proximité.

Bilan d'activité 2000-2006

- ➔ Plus de 6 400 projets soutenus
- ➔ 325 000 000 € de travaux engagés
- ➔ Emplois créés ou maintenus* dans le bâtiment par les projets soutenus : 9600

* Source INSEE (1996), pour 1,5 millions d'euros de travaux réalisés dans le cadre de la restauration du bâti ancien, 45 emplois sont créés ou maintenus dans le secteur du bâtiment.

Pour plus d'informations : www.fondation-patrimoine.com



LE MECENAT DE TOTAL

Au-delà des nombreuses actions engagées par ses filiales en faveur des communautés qui vivent auprès des installations industrielles dans ses pays d'implantation, et parmi ceux-ci dans de nombreux pays en développement, Total conduit une politique active de mécénat, participant de la responsabilité sociale de l'entreprise.

Trois champs d'intervention sont retenus : la Solidarité, le Patrimoine, l'Environnement.

Solidarité - Dans ce domaine, Total oriente ses actions dans la santé, la formation et l'éducation.

- A l'étranger, il s'agit essentiellement de soutenir des programmes internationaux de formation en matière de santé publique :
 - ➔ formation à la prévention, au diagnostic et au traitement des maladies infectieuses, notamment les maladies sexuellement transmissibles, en partenariat avec l'Institut Pasteur ;
 - ➔ formation à la médecine d'urgence en Chine ;
 - ➔ coopération médicale franco-iranienne.

- En France, Total apporte son appui à des initiatives qui visent à aider des jeunes en difficulté (problèmes de santé, échec scolaire, conduites à risques...) et qui utilisent la formation, via la culture ou le sport, comme facteur d'insertion sociale. Exemples :
 - ➔ le centre médicalisé de loisirs pour enfants gravement malades de l'association « L'Envol pour les enfants européens » ;
 - ➔ les programmes pédagogiques de l'Opéra National de Paris et de l'Orchestre de Pau-Pays de Béarn, destinés à favoriser l'accès des jeunes à la musique et à la danse ;
 - ➔ la Fondation du Sport, dont l'ambition est de développer la fonction éducative et sociale des pratiques sportives ;
 - ➔ « HAC mon Parrain », une association qui contribue à créer du lien social autour du football pour filles et garçons des quartiers défavorisés de l'agglomération havraise.

- Toujours en France, Total soutient encore des démarches visant à renforcer l'efficacité de la chaîne éducative, depuis l'école primaire jusqu'à l'enseignement supérieur, en passant par le collège et le lycée :
 - ➔ un partenariat avec l'Association pour Favoriser une Ecole Efficace (prévention de l'illettrisme via l'accompagnement d'enfants de cours préparatoire dans leur apprentissage de la lecture) ;
 - ➔ un appui à la Fondation Télémaque (accompagnement d'élèves talentueux et motivés scolarisés en établissements situés en Zones d'Education Prioritaire) ;
 - ➔ un soutien au programme d'expérimentation lancé par Sciences Po Paris dans des lycées du département de Seine Saint Denis.

- Au sein même de l'entreprise, Total a lancé début 2006 un programme international de soutien à des projets présentés par des collaborateurs du Groupe dans le domaine de la solidarité.



Patrimoine - En intervenant dans ce domaine, Total vise plusieurs objectifs.

- Aider les grandes institutions culturelles françaises à valoriser tant le patrimoine français que le patrimoine des pays dans lesquels le Groupe est présent, contribuer au dialogue interculturel, permettre la diffusion des connaissances.
 - ➔ Déjà mécène de la restauration de la galerie d'Apollon qui a rouvert ses portes fin 2004, Total a souhaité poursuivre son action en faveur du musée du Louvre en participant au financement de la création du département des Arts de l'Islam, dont l'inauguration est prévue en 2009.
 - ➔ Total apporte également un soutien régulier à l'Institut du Monde Arabe pour des expositions qui y sont présentées.
- Valoriser des domaines proches des métiers du Groupe : minéralogie (partenariat avec le Muséum national d'Histoire naturelle), archéologie au Moyen-Orient.
- Participer à la vie culturelle des régions d'implantation du Groupe en France, en aidant à la restauration du patrimoine local dans le cadre d'un partenariat avec la Fondation du Patrimoine. Par ailleurs, Total soutient des expositions temporaires en région (telle que l'exposition Cézanne à Aix-en-Provence au cours de l'été 2006).

Environnement - La Fondation d'entreprise Total « Pour la biodiversité et la mer » a pour vocation de contribuer à renforcer la connaissance et la préservation des écosystèmes marins et côtiers.

Total est l'un des tout premiers groupes pétroliers et gaziers internationaux, exerçant ses activités dans plus de 130 pays. Ses 95 000 collaborateurs développent leurs savoir-faire à tous les niveaux de cette industrie : exploration et production de pétrole et de gaz naturel, raffinage et distribution, trading et gaz-électricité. Ils contribuent ainsi à satisfaire la demande énergétique mondiale, présente et future. Le Groupe est également un acteur de premier plan de la chimie.

Pour plus d'informations : www.total.com site Mécénat / site Fondation